



REGLEMENT COURSE « BRAINS EN ROSE »

La course « Brains en rose » est une action proposée dans le cadre de la semaine de prévention du cancer du sein, organisée par la Municipalité de Brains, le samedi 9 octobre 2021.

Nature des épreuves

La course « Brains en rose » sera composée de 3 épreuves :

- La course à pieds de 8.4 kms, non chronométrée et ouverte à partir de 16 ans
- Le relais de 11 kms, ouvert à partir de 16 ans
- La marche de 5.4 kms, ouverte à tous

Conditions des inscriptions

- L'ensemble des participants ne peut dépasser 600 personnes.
- Les dossiers d'inscription doivent être déposés en Mairie avant le 04/10/21.
- Possibilité d'inscription de dernière minute, le jour même, en fonction des places disponibles.
- Avant de s'inscrire, tout participant doit avoir vérifié posséder une assurance Responsabilité Civile.
- Tous les participants doivent s'acquitter individuellement du droit d'engagement, lire, approuver et signer le règlement ainsi que la décharge de responsabilité.
- Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les commerces brennois et téléchargeables sur le site de la Mairie de Brains.
- Le coût de la participation est fixé à 10 €. L'inscription comprend uniquement la participation à l'épreuve. La charge d'inscription n'est ni remboursable, ni échangeable, ni réutilisable. L'inscription complétée de la décharge médicale décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident.

Sanctions

L'organisateur se réserve le droit d'écarter de l'épreuve toute personne qui ferait encourir un risque à autrui, ne respecterait pas les consignes des contrôleurs de course ou porterait atteinte à la propreté des lieux.

Assurances

L'organisateur souscrit une police d'assurance responsabilité. Contrat –SMACL–groupe VYV- Niort, n°001710/J. Cette police garantit la responsabilité civile des organisateurs pour les dommages causés aux tiers, dans le cadre de l'application du présent règlement, de ses annexes, et de l'ensemble des directives de course. Toute réclamation, en particulier en cas de blessures, devra être faite par écrit en français, adressée à la Mairie de Brains - 2 place de la Mairie 44830 BRAINS dans un délai de 5 jours après l'épreuve. Passé ce délai aucune réclamation ne sera acceptée.

Sécurité et assistance médicale

Il y a un poste de secours implanté sur le village. Chaque épreuve est encadrée par des commissaires de course. Le poste de secours ainsi que les commissaires de course sont en relation avec le PC Central.



Ces différents postes sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- en se présentant au poste de secours,
- en demandant à un organisateur de prévenir les secours.

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours. N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve,
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

Annulation de la course

Force Majeure

La Mairie de Brains ne saurait être tenue pour responsable si l'évènement devait être annulé/interrrompu ou modifié pour un cas de force majeure ou par une décision administrative. Pour les besoins des présentes, les parties conviennent d'attribuer aux évènements suivants les effets de la force majeure : incendie, conditions climatiques ou politiques rendant impossibles ou très difficiles la tenue de l'évènement et notamment : inondation, épidémie, pandémie, attentat, ouragan, tornade, tempêtes, orage, gel, tremblement de terre, guerre, guerre civile, arrêt de travail, lock out ou grève des personnels et/ou sportifs nécessaires à la tenue de l'évènement ou à l'acheminement des compétiteurs, révolution, émeutes, mouvements de foule, retrait ou suspension des autorisations préfectorales, vol de tout ou partie du matériel nécessaire à la tenue de l'évènement, conditions rendant impossible ou très difficile le maintien de la sécurité des participants à l'évènement, défection substantielle des participants à l'évènement. À tout moment, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de l'épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou pour cas de force majeur. Dans ces conditions, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Horaires de la manifestation

9h : départ course à pieds

9h45 : départ marche

10h30 : départ course en relais

Pour les inscriptions de dernière minute (si place disponible), présentation pour les épreuves 1h avant l'heure de départ.

Droit à l'image – newsletter – RGPD

Par le présent acte, j'accorde aux parties sus nommées et aux ayants droits (tels que partenaires et médias), la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve. Ces éléments peuvent être utilisés en totalité ou partie, à exploiter, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cet évènement et en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens



connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions. De même les données à caractère personnel (adresse électronique, adresse postale, nom, prénoms) recueillies via le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé à des fins d'information et pour satisfaire, le cas échéant, aux obligations réglementaires. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez il suffit de nous écrire : Mairie de Brains - 2 place de la Mairie 44830 BRAINS en nous indiquant vos souhaits et vos coordonnées.

L'ensemble des éléments relatifs à la course « Brains en rose » (Règlement, Autorisation Parentale, bulletins d'inscription, décharge, programme) sont accessibles sur le site internet de la Mairie de Brains.